

## Avis d'Appel d'Offres National

<b>Date :</b>	<b>18/05/2009</b>
<b>Appel d'offres N°:</b>	<b>03/2009/TX/FSN/ADDS</b>
<b>Subvention</b>	<b>FSN (fond de la solidarité nationale)</b>

1. La République de Djibouti a mobilisé un fond de solidarité nationale (FSN) pour financer le coût de construction et de réhabilitation de certains édifices et espaces publics. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fond sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent appel d'offres.

2. Le Gouvernement de Djibouti par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) de la mise en œuvre du projet de **travaux de construction d'un local technique du forage du centre d'institution de la gendarmerie nationale.**

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, l'ADDS lance un appel d'offres ouvert pour les **travaux de construction d'un local technique du forage du centre d'institution de la gendarmerie nationale.**

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables ou acheté auprès du siège de l'ADDS à l'adresse suivante Avenue Pasteur, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **HUIT MILLE FRANCS DJIBOUTI (8 000 FD).**

5. Les offres seront valides pour une période de Quatre-vingt dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de **Cent Cinquante Mille (150.000) Francs Djibouti** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible et doivent être remises au siège de l'ADDS à l'adresse ci-dessus avant **le 15 Juin 2009 à 10 Heures** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

6. Le soumissionnaire est réputé avoir visité le site du chantier et ses environs et avoir une parfaite connaissance de l'état des lieux et de la nature des travaux à réaliser. Les coûts liés à la visite du chantier sont à la charge du soumissionnaire. Le soumissionnaire est invité à prendre connaissance qu'une visite de site de chantier est programmée pour le :

**Le Dimanche 31 Mai 2009 à 9 heures**, pour les travaux de construction d'un local technique du forage du centre d'institution de la gendarmerie nationale.

Le lieu de départ est le siège de l'ADDS

## Avis d'Appel d'Offres National

<b>Date :</b>	<b>18 / 05 / 2009</b>
<b>Appel d'offres N°:</b>	<b>04/2009/TX/FSN/ADDS</b>
<b>Subvention</b>	<b>FSN (fond de la solidarité nationale)</b>

1. La République de Djibouti a constitué un fond de Solidarité National domicilié à la banque centrale de Djibouti pour financer le coût de construction et de réhabilitation de certains édifices et espaces publics. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fond sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent appel d'offres.

2. Le Gouvernement de Djibouti par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) de la mise en œuvre du projet des travaux de construction d'un centre de développement communautaire à Dikhil. Dans le district de Dikhil :

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, l'ADDS lance un appel d'offres ouvert pour les **travaux de construction d'un centre de développement communautaire**.

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables ou acheté auprès du siège de l'ADDS à l'adresse suivante Avenue Pasteur, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **DOUZE MILLE FRANCS DJIBOUTI (12.000 FD)**.

5. Les offres seront valides pour une période de Cent Quatre-vingt (180) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de **Trois Cent Mille (300.000) Francs Djibouti** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible et doivent être remises au siège de l'ADDS à l'adresse ci-dessus avant **le 15 JUIN 2009 à 10 Heures** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

6. Le soumissionnaire est réputé avoir visité le site du chantier et ses environs et avoir une parfaite connaissance de l'état des lieux et de la nature des travaux à réaliser. Les coûts liés à la visite du chantier sont à la charge du soumissionnaire. Le soumissionnaire est invité à prendre connaissance qu'une visite de site de chantier est programmée pour le :

**Le Lundi 1 Juin 2009 à 8h00.**

Le lieu de départ est le siège de l'ADDS